

Le 06 juillet 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Saint-Etienne, Alexandre Chemetoff place « l'économie inventive » au service des nouveaux espaces verts

La méthode stéphanoise : ingéniosité et réemploi de l'existant

A Saint-Etienne, la mutation du quartier Manufacture Plaine Achille se poursuit. Aux côtés de la Cité du Design, des entreprises et équipements de R&D, nouveaux logements et équipements culturels cohabitent pour faire que ce haut lieu de la créativité et de l'innovation devienne aussi un quartier « à vivre ». 13 hectares d'espaces publics sont ainsi prévus, organisés sur le modèle d'une « ville-parc » mise en scène par Alexandre Chemetoff, grand prix de l'urbanisme 2000. Pour aménager ce vaste parc, une nouvelle manière de concevoir les espaces verts a été inventée, permettant de mener le projet en un temps record et pour un budget maîtrisé.

Un autre rapport à l'espace vert, imbriqué dans la ville

La ville-parc prévoit dans sa première phase, menée d'avril 2010 à fin 2012, 13 hectares d'espaces publics répartis sur l'ensemble du site, de la place Carnot aux abords de l'ancienne Manufacture d'armes, jusqu'à la Plaine Achille. Plusieurs espaces ont déjà été livrés, comme la place Carnot en juin 2011, et l'inauguration le 9 juillet prochain du parc François Mitterrand de la Plaine Achille constitue une nouvelle étape. D'ici à 10 ans, la ville-parc aura doublé sa surface et de grandes serres et verrières relieront la Manufacture à la Plaine Achille.

Ce projet constitue la première réalisation majeure et récente d'espaces publics à Saint-Etienne. Au service de l'attractivité stéphanoise, il s'attache à apporter du plaisir à vivre en ville, par l'instauration d'un nouveau cadre de vie respectueux de l'identité de la ville et du confort de ses habitants.

Véritablement imbriqués dans la ville, ces parcs diffus apportent un autre rapport à l'espace vert, une autre manière de vivre en ville, plus en lien avec la nature. Sur la place Carnot, l'herbe pousse entre les dalles de béton, procurant des sensations nouvelles. Dans le parc F. Mitterrand, on fait le choix de laisser la nature vivre au rythme des saisons : une prairie qui jaunit en été, des feuilles sur les chemins, de l'herbe au pied des arbres... Sur l'ensemble du site, la voiture n'est plus souveraine : aménagé en lieu et place de l'ancien parking de la Plaine Achille, le parc F. Mitterrand offre un cadre de verdure exceptionnel, entièrement dédié aux piétons et aux modes doux. Aux abords de l'ancienne Manufacture, la circulation est généralisée à 30 km/h.

Ce réseau de places, squares, et espaces verts va par ailleurs créer des lieux de rencontres entre habitants des résidences environnantes, salariés de la Cité du Design, habitués des équipements culturels et de loisirs de la Plaine Achille... des profils et des usages différents vont s'y croiser, révélant la mixité des fonctions de la ville-parc.

Le site, principale ressource du projet

L'économie inventive : investir moins de matières premières et plus de matière grise

Pour aménager cette ville-parc, il a fallu inventer une manière économe de concevoir et de gérer les espaces publics. En valorisant au maximum l'existant (arbres, sols...) et en le complétant par des aménagements sobres et rustiques, le projet réussit le pari d'offrir 13 hectares de nouveaux espaces publics en un temps record (2 ans ½ des premières études à l'inauguration officielle) et pour un budget maîtrisé (7 millions d'euros HT). Ainsi, tandis que l'aménagement classique d'un parc peut atteindre 250 euros HT/m², le prix moyen des aménagements sur le site de Manufacture Plaine Achille est de 50 euros HT/m². Avec la même enveloppe budgétaire, plus d'espaces peuvent ainsi être traités, bénéficiant à un public plus large.

Pour cela, le projet d'Alexandre Chemetoff s'attache à réemployer l'existant :

- Les sols sont amendés pour être transformés, sans perturber le relief du site : le projet s'appuie sur les sols en place et les transforme en prairies, chemins, aires de jeux... pour les adapter à de nouveaux usages. Selon les cas, les sols sont griffés et décapés, enrichis d'autres éléments ou laissés en place.
- Les arbres sont conservés : le projet s'adapte pour préserver les nombreux arbres sains présents sur le site, révélant dès aujourd'hui les futures ambiances des espaces verts.
- Ce qui fonctionne est réutilisé : remis en état, déplacés ou détournés de leur usage premier, les éléments présents (luminaires, fontaines à eau, bordures en granit....) sont recyclés dans le projet.

Un matériau innovant, le stabilisé fertile, a été inventé et mis en œuvre tout spécialement pour le projet Manufacture Plaine Achille. Alliant l'agrément d'une prairie et la résistance d'un stabilisé, il permet d'obtenir des sols peu coûteux, résistants et faciles à entretenir (pas d'arrosage), supportant les usages piétons, le passage occasionnel de véhicules et l'accueil de grands événements (foires, concerts...).

Dans un souci de gestion économe et plus écologique, les plantations nouvelles (plus de 1 000 arbres plantés sur le site entre 2010 et 2012) sont particulièrement adaptées au sol de la Plaine Achille et au climat de la ville. Le mobilier, privilégiant le bois, le béton et l'acier, est confortable tout en restant facilement remplaçable. Afin de préserver la ressource en eau, aucun arrosage automatique n'est prévu et les végétaux, choisis pour leur faible consommation, devront se contenter de l'eau de pluie. Les déchets verts seront compostés sur place ou déposés au pied des arbres. En hiver, le parc ne sera pas déneigé à l'exception de deux chemins « tout temps » assurant l'accessibilité du site.

Ne pas renier son passé pour imaginer son avenir : un enjeu identitaire sous-jacent

Réutiliser l'existant, c'est aussi une manière de préserver des éléments de mémoire, de révéler ce qu'on ne voyait pas, de le montrer sous un autre jour. Le projet est à la fois une écriture sur le site et avec le site. En s'appuyant sur les arbres, les mobiliers, les nivellements existants, Alexandre Chemetoff s'est attaché à préserver la singularité des espaces. Comme il l'explique lui-même, « *Lorsque nous regardons le site tel qu'il est aujourd'hui, nous y voyons à la fois ce qu'il a été, ce qu'il est et ce qu'il pourrait être, sans dissocier ces différentes époques [...]* C'est l'occasion de créer ici une ville plus libre dans ses assemblages et ses voisinages, plus créative dans sa lecture des règles et des normes, plus inventive dans son économie de la construction et des espaces publics. C'est une ville qui refuse les standards de l'aménagement urbain pour considérer le site à la fois comme le sujet et l'objet du projet ainsi que le générateur des programmes ».

Le temps comme matière du projet

Entre les premières études et l'inauguration officielle, 2 ans ½ auront suffi pour livrer les 13 hectares d'espaces publics de Manufacture Plaine Achille. Un délai record si on considère que ces espaces sont entourés de logements, commerces, équipements qui continuent à fonctionner pendant le chantier.

Alexandre Chemetoff a proposé une méthode de mise en œuvre donnant à voir très rapidement le projet. L'intervention sur l'existant a permis de tirer avantage des investissements passés et de révéler très vite les potentiels. Le projet s'est par ailleurs construit chemin faisant, évoluant en fonction des retours d'usage constatés sur les espaces livrés. L'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne a dû déployer des méthodes d'attribution de marchés innovantes : les entreprises, choisies pour 2 ans ½ avant que le projet ne soit totalement abouti, ont dû d'adapter au jour le jour, tandis que le projet continuait à se dessiner.

L'EPA de Saint-Etienne, accélérateur du renouveau stéphanois

Né en 2007 d'un partenariat entre l'Etat et les collectivités locales (Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne Métropole, Conseil général de la Loire, Région Rhône-Alpes), l'EPA de Saint-Etienne est chargé d'impulser les projets d'aménagement, de renouvellement urbain et de développement économique de la ville. Il dispose d'un budget de 260 millions d'euros sur la période 2007-2014, dont 120 millions d'euros de subventions publiques.

L'EPA mène aujourd'hui un grand programme d'aménagement urbain sur 970 hectares, avec 5 projets clés : le développement d'un quartier d'affaires autour de la gare de Châteaueux, la création d'un quartier créatif sur Manufacture Plaine Achille, la mise en place d'un pôle commercial novateur à Pont de l'Ane Monthieu en entrée de ville, le renforcement de l'attractivité commerciale du centre-ville et la requalification de l'habitat ancien sur le quartier Jacquard.

CONTACTS PRESSE

Agence Sous Tous les Angles

Laurence GUEGUEN

T. 03 20 685 688 - 06 01 29 41 25

lgueguen@soustouslesangles.fr

EPA de Saint-Etienne

Sabrina LE BOURGEOIS

T. 04 77 34 48 03 - 06 66 44 58 34

sabrina.lebourgeois@epase.fr